



HAL
open science

Contribution au renouvellement des connaissances sur le château de Châteauvillain (Haute-Marne) : l'apport d'un diagnostic au “ 14 rue de Penthièvre ”

Vincent Marchaisseau, Geneviève Daoulas

► To cite this version:

Vincent Marchaisseau, Geneviève Daoulas. Contribution au renouvellement des connaissances sur le château de Châteauvillain (Haute-Marne) : l'apport d'un diagnostic au “ 14 rue de Penthièvre ”. Bulletin du Centre d'études médiévales d'Auxerre, 2019, 23.2, 25 p. <10.4000/cem.16790>. <hal-02518268>

HAL Id: hal-02518268

<https://hal.science/hal-02518268v1>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-SA 4.0 - Attribution - Non-commercial use - ShareAlike - International License



Contribution au renouvellement des connaissances sur le château de Châteauvillain (Haute-Marne) : l'apport d'un diagnostic au « 14 rue de Penthièvre »

Vincent Marchaisseau et Geneviève Daoulas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/16790>
DOI : 10.4000/cem.16790
ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Vincent Marchaisseau et Geneviève Daoulas, « Contribution au renouvellement des connaissances sur le château de Châteauvillain (Haute-Marne) : l'apport d'un diagnostic au « 14 rue de Penthièvre » », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 23.2 | 2019, mis en ligne le 31 janvier 2020, consulté le 02 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/16790> ; DOI : 10.4000/cem.16790

Ce document a été généré automatiquement le 2 février 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

Contribution au renouvellement des connaissances sur le château de Châteauvillain (Haute-Marne) : l'apport d'un diagnostic au « 14 rue de Penthièvre »

Vincent Marchaisseau et Geneviève Daoulas

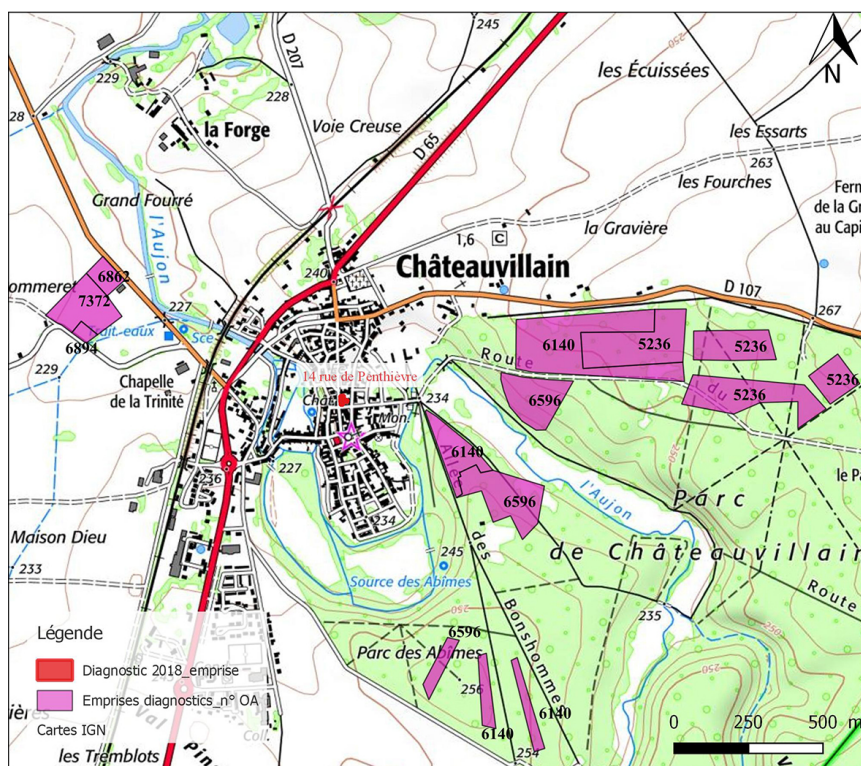
- 1 La commune de Châteauvillain, chef-lieu de canton du département de la Haute-Marne, se trouve dans la vallée de l'Aujon, à environ vingt kilomètres au sud-ouest de la ville de Chaumont. En limite occidentale du plateau de Langres, le village se situe sur une colline dominant une boucle de la rivière, à une altitude de 237 m NGF. Cette position préférentielle a accueilli un château, en grande partie détruit au XIX^e siècle. Le projet de création d'un espace muséal par la mairie, dans un bâtiment dénommé le « Logis de Broyes » situé 14 rue de Penthièvre, attenant à une tour du château dite tour de l'Auditoire, a fourni l'opportunité de réaliser des observations archéologiques sur une portion de la courtine¹.



Le château et les fortifications de Châteauvillain

- 2 Intégré au futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne, la région de Châteauvillain a fait l'objet de peu d'interventions archéologiques. Toutefois, quelques opérations ont permis de renseigner la périphérie de la ville (fig. 1).

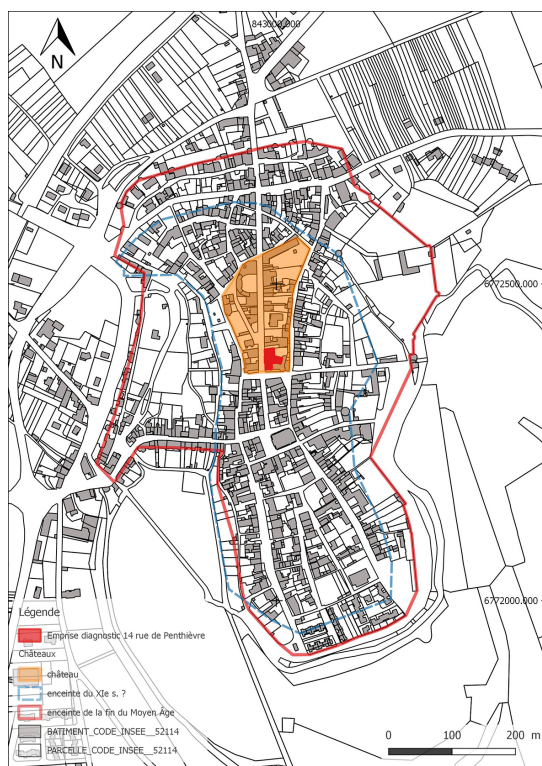
Fig. 1 – Localisation des opérations archéologiques aux alentours de Châteauvillain



Fonds IGN 1/25000, V. Marchaisseau, Inrap

- 3 Plusieurs diagnostics sont en effet localisés dans le parc de Châteauvillain, création du marquis François-Marie de l'Hospital au XVII^e siècle² : ils ont essentiellement permis de documenter l'extraction de plaquettes calcaire (carrières et simples lavières). Un four à chaux a également été mis au jour mais demeure non daté³. Certains de ces éléments pourraient se rapporter à la construction du château et de l'enceinte urbaine de Châteauvillain. À l'ouest, trois diagnostics se situent dans la zone industrielle⁴ ; quelques vestiges antiques ont été répertoriés, dont les indices de rejet d'un bûcher funéraire.
- 4 Les témoignages du haut Moyen Âge sont ténus, mais, si l'on en croit certains auteurs, « en 1836, lorsqu'on détruit la grande cour du château, on trouva dans le voisinage quelques pièces de monnaies d'argent⁵ », dont l'une attribuée à Charles le Chauve. La dédicace de l'église paroissiale, qui deviendra collégiale en 1260, est également un indice d'ancienneté : il s'agit de saint Berchaire, fondateur de l'abbaye de Montier-en-Der et assassiné en 696. Enfin, quelques tombes mérovingiennes sont répertoriées au nord de la commune, au lieu-dit « Les Craies », sur Marmesse.
- 5 Comme son nom l'indique, la ville voit se développer une fortification seigneuriale durant le Moyen Âge. Si les origines de la famille et de la fondation du château demeurent obscures, la première mention remonte à la toute fin du XI^e siècle lorsque le *Castrum Villani* apparaît dans le recueil des chartes de l'abbaye de Molesme⁶.
- 6 Le château est encore parfaitement lisible dans le parcellaire actuel (fig. 2) : des segments d'enceinte sont toujours conservés rue des Récollets, rue du duc de Vitry, rue du Vieux-Bourg et rue du Parc pour une superficie de près de 2,7 ha.

Fig. 2 – Localisation des différentes enceintes du château et de la ville de Châteauvilain sur fond cadastral



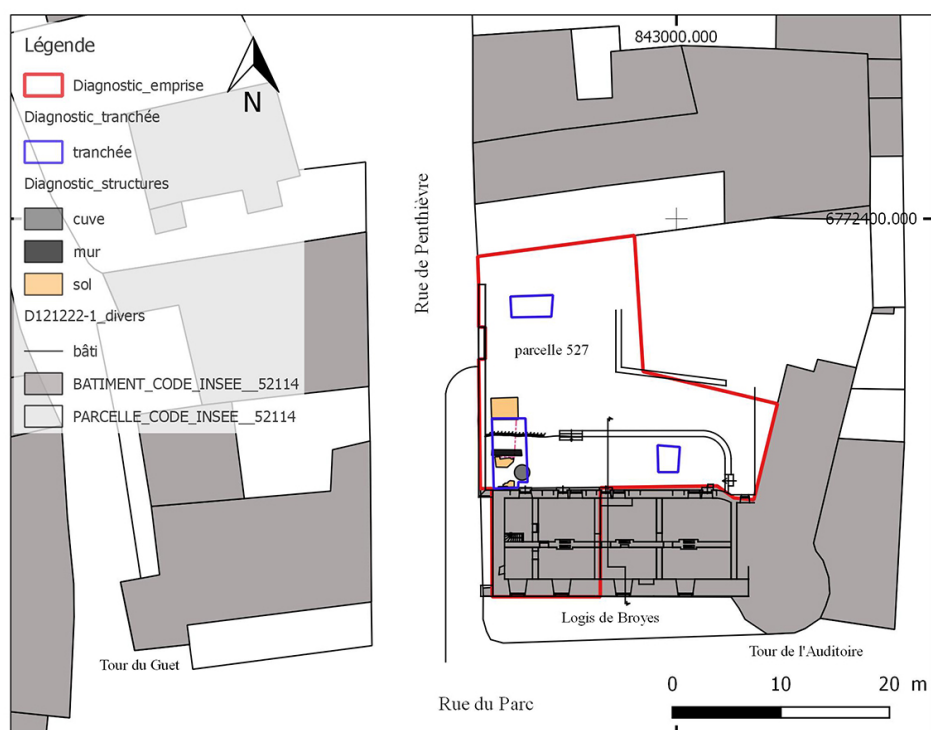
V. Marchaisseau, Inrap

- 7 Au nord-ouest se dressait une tour maîtresse octogonale desservie par un escalier hors œuvre. La forme de ce donjon, souvent attribué au XII^e siècle⁷, pourrait être plus tardive si l'on se fie aux nouvelles interprétations sur ce type de plan⁸. Ce donjon était la structure centrale du Château vieux d'origine médiévale ; Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry, fit construire, à partir de 1627, le Château neuf au pied de l'ancien. L'ensemble a été détruit dans les années 1803-1830⁹. L'aspect du château avant démolition est connu grâce à un plan et quelques relevés d'élévations (perdus) réalisés en 1786 par l'arpenteur du duché, Noirot, et recopiés par l'architecte François Ragot en 1862¹⁰.
- 8 La ville est ensuite entourée d'une enceinte, peut-être dès le XII^e siècle si l'on en croit certains érudits¹¹. Le tracé de cette première fortification n'est plus vraiment perceptible, mais la tour Saint-Marc pourrait en être le témoignage. Une nouvelle enceinte enferme la ville à la fin du Moyen Âge ; c'est celle qui subsiste encore aujourd'hui dans le parcellaire et par le biais de dix-huit tours en élévation enserrant une surface de 42 ha pour un périmètre de plus de 3 000 m. À l'origine, les fortifications comptaient soixante tours et trois portes¹².

Une portion de courtine et un premier édifice de la fin du Moyen Âge

- 9 La prescription de l'opération du 14 rue de Penthievre comprenait la réalisation de tranchées dans la cour de l'Auditoire et des sondages dans les élévations dans la moitié ouest du Logis de Broyes – soit quatre pièces sur huit (fig. 3).

Fig. 3 – Plan général du diagnostic



D. Duda et V. Marchaisseau, Inrap

- 10 Ce logis est accolé à la tour de l'Auditoire et comprend cinq arcades bouchées côté cour (fig. 4).

Fig. 4a – Vue du logis de Broyes et de la tour de l'Auditoire depuis la rue du Parc



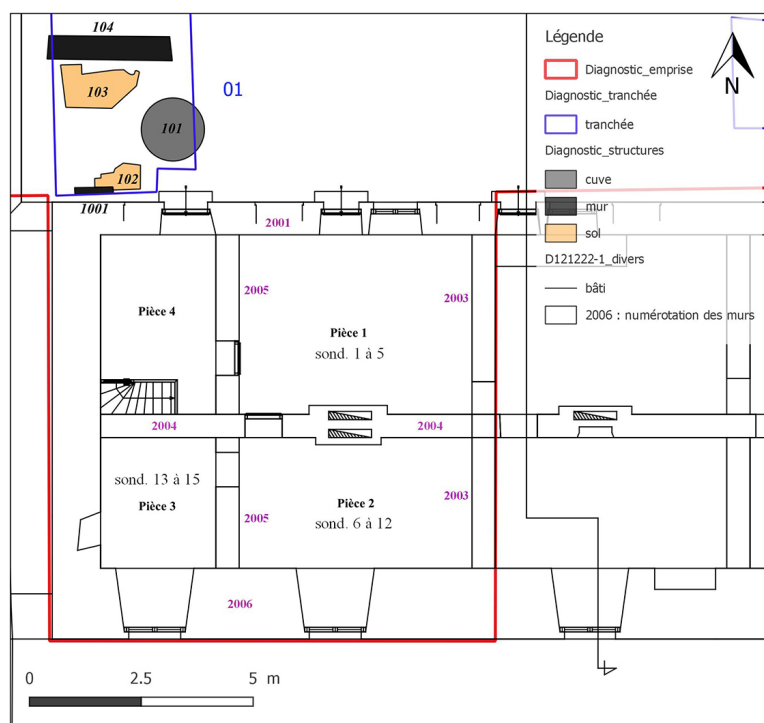
Fig. 4b – Vue du Logis de Broyes depuis la cour de l'Auditoire



- 11 Il s'agit d'un édifice marquant l'entrée principale du château. La parcelle 527 fait l'objet d'une protection au titre des Monuments historiques depuis 1983. Le Logis de Broyes est un bâtiment qualifié d'écurie et généralement daté du XVI^e siècle¹³.

- 12 Les sondages dans les pièces 2 et 3 ont permis d'observer le parement du mur d'enceinte, large ici de 1,60 m (fig. 5).

Fig. 5 – Plan et numérotation des murs intérieurs du Logis de Broyes



D. Duda et V. Marchaisseau, Inrap

- 13 L'UC 2006 comprend des moellons allongés disposés en assises plutôt réglées, alternant parfois avec des modules quadrangulaires ; de petits cailloux servent régulièrement de réglage (fig. 6).

Fig. 6a – Vue de la maçonnerie UC 2006 dans le sondage 7 de la pièce 2



D. Duda, Inrap

Fig. 6b – Vue de la maçonnerie UC 2006 dans le sondage 11 de la pièce 2



D. Duda, Inrap

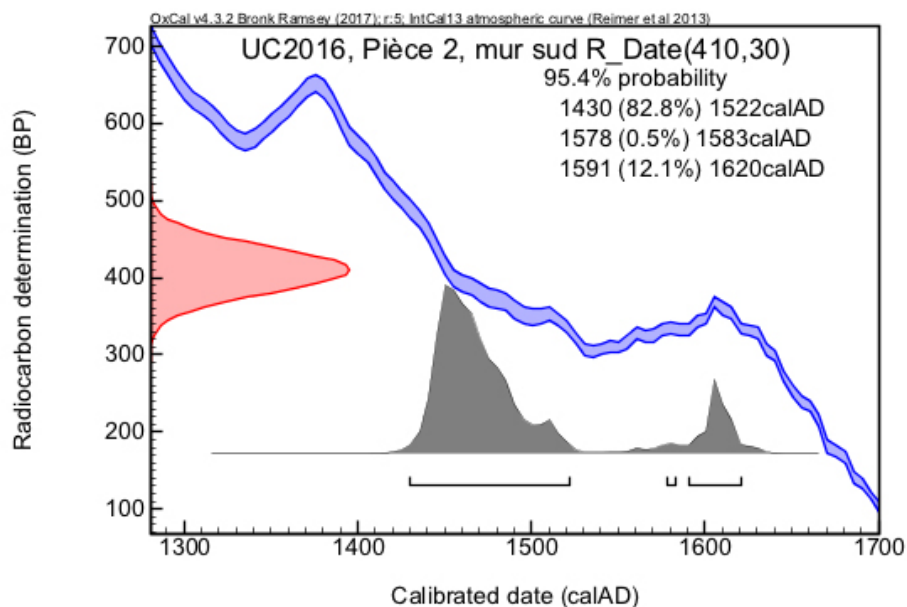
Fig. 6c – Vue de la maçonnerie UC 2006 dans le sondage 12 de la pièce 2



D. Duda, Inrap

- 14 Les blocs sont liés par un mortier de couleur beige comprenant une charge de graviers calcaires assez grossiers et quelques petits nodules de terre cuite architecturale. Ce liant semble très proche du mortier des murs de refend datant du XIX^e siècle et un rejointoiement complet à cette période doit être envisagé. Cependant, grâce à la découverte d'un trou de boulin (UC 2016), mesurant 13 x 11 cm et bouché par des éléments de paille (cf. infra), nous avons pu mettre au jour le mortier d'origine dans le fourreau. Il s'agit d'un mortier de chaux de couleur blanchâtre et présentant une charge plus fine que celui de l'UC 2006. La présence de fragments de charbon nous a permis de réaliser une datation radiocarbone par le laboratoire *Beta Analytics* (Miami, États-Unis). Le résultat semble indiquer une construction de ce segment de la muraille dans le courant du XV^e siècle (fig. 7).

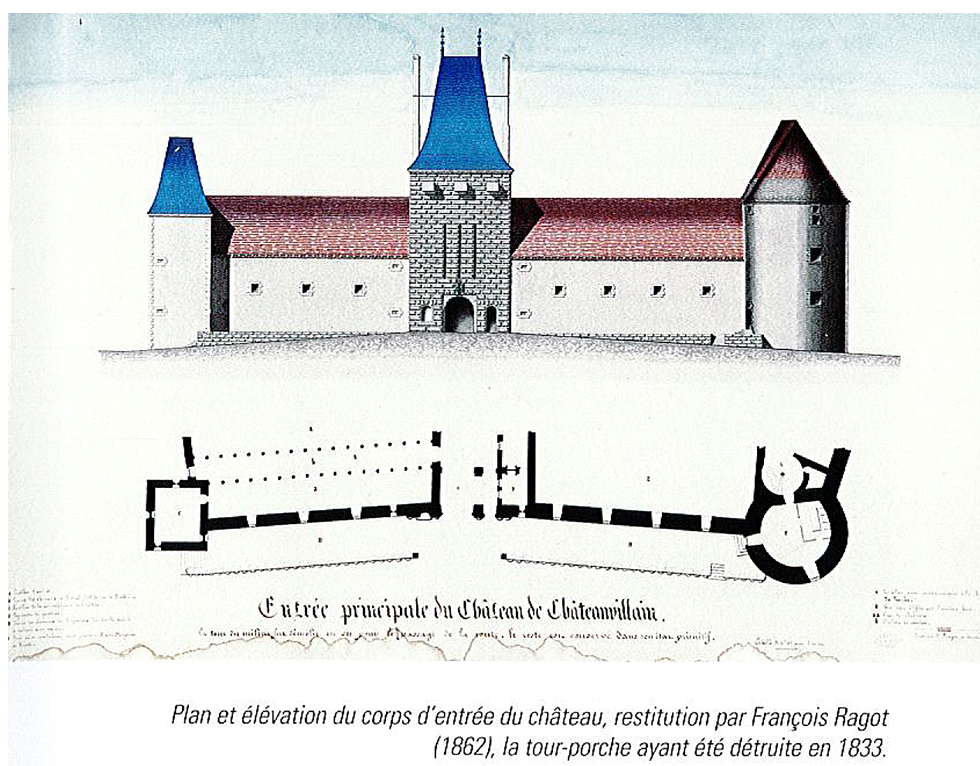
Fig. 7 – Datation radiocarbone d'un fragment de charbon provenant du mortier présent dans le trou de boulin 2016 (sondage 12, pièce 2)



DAO Oxcal

- 15 L'intervalle calibré à deux sigmas se situe, en effet, entre 1430 et 1620 ; statistiquement, la datation est essentiellement concentrée entre 1441 et 1486 à 68,20 %.
- 16 L'architecture de la tour de l'Auditoire, contre laquelle s'appuie ce segment de la courtine, et la datation de la tour-porche, que l'on peut déduire de l'élévation de l'entrée principale du château copiée par Ragot (fig. 8), laissent supposer une refonte majeure de ce secteur du château dans la seconde moitié du xv^e siècle¹⁴.

Fig. 8 – Élévation de l'entrée principale du château par Ragot (1862), la tour-porche ayant été détruite en 1833



D'après X. DE MASSARY *et al.*, *Châteauvilain*, Lyon, 2014, p. 23.

- 17 Plusieurs arguments militent par ailleurs en faveur d'un premier bâtiment adossé à la courtine dès la fin du Moyen Âge. L'escalier en vis de la tour de l'Auditoire présente encore trois portes bouchées donnant actuellement sur le Logis de Broys sur trois niveaux distincts. Leur traitement stylistique, avec linteau en accolade et bases prismatiques, suggère le xv^e siècle (fig. 9).

Fig. 9a – Exemple d'une porte bouchée dans l'escalier de la tour de l'Auditoire et donnant sur le Logis de Broyes



D. Duda, Inrap

Fig. 9b – Exemple d'une autre porte bouchée dans l'escalier de la tour de l'Auditoire et donnant sur le Logis de Broyes



D. Duda, Inrap

- 18 Côté rue de Penthièvre, une ouverture bouchée, à environ 1,50 m de hauteur, a été transformée en placard dans la pièce 3. Les anciens plans du château suggèrent d'y voir une pièce avec escalier menant à la chambre du guetteur depuis la tour-porche¹⁵.
- 19 De surcroît, la découverte d'éléments antérieurs au logis a été faite dans la tranchée 1. Le parement UC 1001 ne comprend toutefois que trois blocs calcaires conservés sur 0,87 m de long ; il est donc bien difficile d'en tirer d'autres conclusions qu'une relation d'antériorité par rapport au bâtiment à arcades encore en élévation. Néanmoins, il subsiste également une zone de vide sous ce bâtiment : des blocs de plaquettes calcaires entassés de manière désordonnée (UC 1003) laissent supposer l'existence d'un niveau enterré ou semi-enterré à cet endroit (fig. 10).

Fig. 10 – Vue de la maçonnerie 1001 et de la zone de vide comblée par le bouchage UC 1003



D. Duda, Inrap

- 20 Le piédroit occidental de la grande arcade UC 1005 marque un niveau de circulation au-dessus du bouchage 1003. Si l'on se fie à l'altitude de la marche servant de seuil à la porte bouchée au rez-de-chaussée de la tour de l'Auditoire (cf. fig. 9), soit 238,52 m NGF, qui se situe au-dessous du niveau de sol actuel du Logis de Broyes (238,96 m NGF), il est possible que le niveau de vide ne soit que de 0,44 m de profondeur.
- 21 L'existence d'un bâtiment au même emplacement au xv^e siècle ne paraît faire guère de doutes ; il comportait au moins trois niveaux, soit une hauteur proche du Logis de Broyes. Restituer son aspect ou sa fonction paraît, en revanche, beaucoup plus hasardeux.

La remise de carrosses du duc de Vitry ?

L'architecture de la façade nord

- 22 La façade septentrionale du bâtiment à grandes arcades en élévation a pu faire l'objet d'une analyse des maçonneries. Malheureusement, en l'absence d'une dégradation des enduits et de la présence de végétaux, cette analyse visuelle repose essentiellement sur les éléments architecturaux (portes, baies, etc.). Une orthophotographie a été réalisée au droit de la tranchée 1, au niveau de l'arcade la plus occidentale (fig. 11) ; un relevé de façade réalisé par le cabinet d'architecte en charge du projet a également été un support d'illustration indispensable¹⁶.

Fig. 11 – Orthophotographie du pan de mur occidental de la façade nord du Logis de Broyes et numérotation des unités construites



D. Duda et V. Marchaisseau, Inrap

- 23 La tranchée 1 a permis de mettre au jour les deux premiers blocs du piédroit de l'arcade en plein cintre UC 1005, alors masquée par un remblai de terre. Le seuil original du Logis de Broyes se situait à une altitude de 238,30 m NGF. Le parement de fondation a également été repéré (UC 1002) sur une faible hauteur ; il présente un léger débord de 0,04 m. Le parement UC 1004 se compose de moellons et de plaquettes de calcaire dur, vraisemblablement issus du substrat local. D'une manière générale, aucun bouleversement n'est perceptible dans cette maçonnerie, à l'exception de reprises ponctuelles en lien avec les fenêtres hautes (UC 1020, cf. infra).
- 24 Les pierres de taille de l'arcade 1005 sont réalisées dans un calcaire dur, fin et grisâtre. Les joints sont constitués d'un mortier de chaux beige, présentant une charge grossière de graviers ; leur épaisseur varie de 0,50 à 1,50 cm. On dénombre huit blocs pour le piédroit ouest et douze claveaux, dont certains présentent une très faible hauteur, selon une alternance avec des blocs plus imposants qui n'est pas régulière. Une feuillure a pu être observée sur les blocs de claveaux : il faut sans doute restituer une porte à deux battants pour l'ensemble des arcs en plein cintre mesurant chacun 3,65 m de haut pour une largeur de 2,95 m.
- 25 Une particularité technique a été mise en place par les constructeurs lorsque les claveaux de pierre de taille étaient de petites dimensions. L'arcade est, en effet, alors doublée par des blocs allongés de même nature que le parement, des plaquettes posées de chant (UC 1008) et qui sont donc discontinues, en fonction de l'alternance des claveaux. On les retrouve pour toutes les arcades. Il ne s'agit donc pas d'un arc de décharge stricto sensu, mais plutôt d'une sorte de continuité des claveaux (fig. 12).

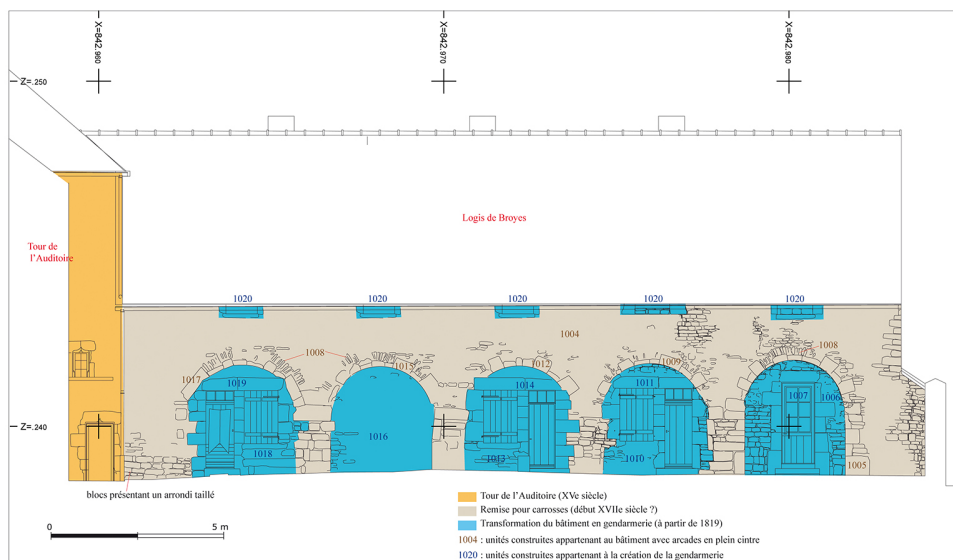
Fig. 12 – Détail des blocs posés de chant complétant les claveaux en pierre de taille de l'arcade 1005



D. Duda, Inrap

- 26 On observe un liaisonnement entre les grandes arcades par l'intermédiaire de blocs de grand appareil. Ils se trouvent à la naissance de l'arc, sous les premiers claveaux pour les arcades 1015-1017, 1012-1015 et 1005-1009, tandis qu'ils sont situés également plus bas entre les arcades 1005 et 1009 (fig. 13).

Fig. 13 – Relevé et phasage chronologique de la façade nord du Logis de Broyes



DAO Atelier Archipat et V. Marchaisseau, Inrap

- 27 Certaines zones étaient non visibles, mais il faut envisager systématiquement deux gros blocs rattachant chaque arcade et participant aux piédroits de deux entités voisines.
- 28 Enfin, la liaison avec la tour de l'Auditoire se fait par l'intermédiaire de blocs présentant un arrondi taillé spécialement dans la partie inférieure du parement. Ils s'insèrent ainsi parfaitement avec le piédroit de la porte donnant sur l'escalier intérieur ; la liaison avec le parement de la tour semble plus chaotique dans la partie supérieure, mais un enduit couvrant ne permet pas de s'en assurer. Quoi qu'il en soit, la volonté de rattacher le nouveau bâtiment avec la tour semble ici manifeste.

Les éléments intérieurs

- 29 Le parement intérieur du mur de façade sur cour (UC 2001 = UC 1004) a été repéré dans le sondage 1, pièce 1, au revers de l'arcade 1005. L'ensemble des éléments architecturaux - blocs de grand appareil des arcades, bouchage postérieur, création des portes... - a pu être retrouvé (fig. 14).

Fig. 14 – Vue des différentes unités construites du sondage 1, pièce 1



D. Duda, Inrap

- 30 Un enduit antérieur à la création de la gendarmerie (cf. infra) a été conservé au droit des murs de refend, à l'intérieur du bâtiment. Aucun de ces murs n'est chaîné à la courtine et la présence d'un enduit blanchâtre (UC 2007) a été systématiquement repérée. Il s'agit d'un mortier de chaux avec une charge fine et quelques rares graviers d'origine alluviale. Une finition de surface a été réalisée afin de lui donner un aspect lissé. Un doute subsiste toutefois sur l'attribution chronologique de l'UC 2007. Il pourrait, en effet, tout aussi bien se rattacher à la construction du xv^e siècle établie contre la muraille puisqu'il n'a été repéré que sur le parement 2006. Cependant, au vu des restructurations qu'a dû entraîner la construction du bâtiment à arcades, il paraît plus logique d'y voir un enduit en liaison avec celui-ci.

- 31 Un dernier élément peut être en lien avec cette construction : l'existence d'un bouchon de paille dans le trou de boulin UC 2016 du parement de la muraille (fig. 15).

Fig. 15a – Vue du trou de boulin UC 2016 dans lequel on distingue les restes de paille après bouchage



D. Duda, Inrap

Fig. 15b – Vue du trou de boulin UC 2016 dans lequel on distingue les restes de paille après bouchage



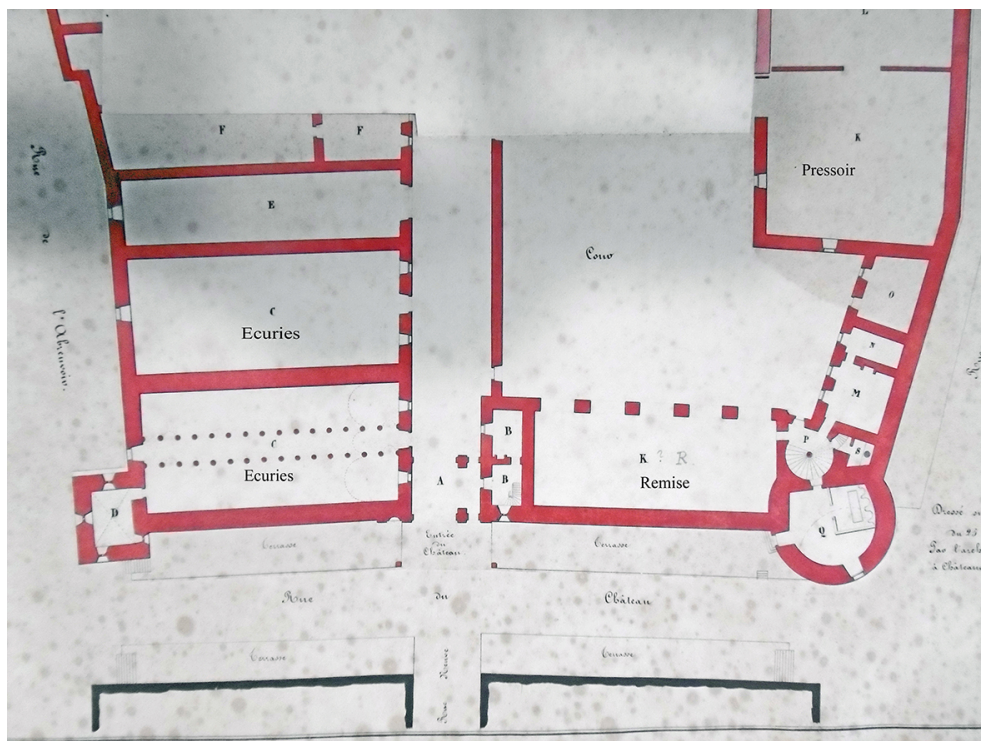
D. Duda, Inrap

- 32 Ce bouchon semble avoir été constitué volontairement et nous ne lui connaissons pas d'équivalent dans la littérature archéologique¹⁷.
- 33 L'étude carpologique a confirmé l'homogénéité de sa constitution, ne plaidant pas en faveur de l'apport par des rongeurs ou autres. L'ensemble n'a pas subi de détérioration, probablement grâce au milieu anaérobie du trou de boulin. Les macrorestes se rapportent à une unique espèce : l'avoine. Il s'agit probablement exclusivement d'avoine cultivée (*avena sativa*), certaines glumelles ayant pu être attribuées à la première ou à la seconde graine de l'espèce. Cette céréale de printemps était aussi bien utilisée pour le fourrage des chevaux que pour l'alimentation humaine. Nous ne possédons pas d'argument positif pour dater ce bouchon de paille inséré dans le trou de boulin du parement du xv^e siècle de la construction de l'enceinte ou de l'édification du Logis de Broyes. L'avoine est très liée à l'alimentation du bétail, en particulier des chevaux, et ce dès le Moyen Âge¹⁸. Des sources écrites, qui montrent l'expansion de cette espèce par des prélèvements fiscaux plus importants sur ces grains et une corrélation entre l'expansion de cette céréale. Le rôle croissant des chevaux nourris à l'avoine et utilisés dans les établissements agricoles pour le travail, le transport ou encore comme monture seigneuriale, semblent l'attester. Il est tentant d'y voir un élément en lien avec ce dernier bâtiment.

Données historiques et interprétation

- 34 Le plan du château réalisé en 1786 indique pour cet édifice, qui figure bien comme un bâtiment à volume unique ouvert par cinq arcades, la légende « R : remise¹⁹ » (fig. 16).

Fig. 16 – Détail du plan des basses-cours du château de Châteauvillain d'après le plan de 1786, rez-de-chaussée



Ragot, ca. 1862 ; Archives départementales de Haute-Marne, E dépôt 17677.

- 35 Et c'est bien sous ce terme qu'apparaît cette construction dans les publications les plus anciennes²⁰ : « Remise et sellerie par M. de Vitry. » La collection Jolibois aux Archives départementales de Haute-Marne (19 J 7) est un recueil de documents historiques : on y retrouve aux folios 111 à 125 une description et explication des plans du château de Châteauvillain ayant visiblement pour origine le plan de Noirot de 1786. Le Logis de Broyes y apparaît alors sous la lettre « F : remise ouverte en cinq partie[s], 21 m sur 8 ». On retrouve ici les cinq arcades bien visibles sur le plan de 1786 et les dimensions sont très proches de la réalité – 20,46 x 7,86 m dans l'œuvre. Enfin, sous la cote 1 J 701, une « Description du château et des propriétés dépendant de la seigneurie de Châteauvillain [à la suite de fouille archéologique], s. d.²¹ » évoque sous les lettres « R R : Remise et sellerie appartenant aujourd'hui à M. Le Sieur de Joinville ».
- 36 Qu'entend-on sous le terme de remise ? Le dictionnaire dit de Trévoux (édition de Lorraine) donne la définition suivante : « se dit aussi des lieux où l'on met les carrosses et les charriots à couvert dans les maisons ; c'est un renforcement sous un corps de Logis, ou un hangar, dans une cour pour y ranger le carrosse. Il y en a de simples et de doubles pour un ou deux carrosses²². » Autrefois « remisées », on parle en effet de remise à voitures quand il s'agit de voitures hippomobiles, ainsi que de sellerie en ce qui concerne les harnais. La possession de carrosses, cinq au moins ici si l'on se fie au nombre de portes, participe à la représentation du pouvoir : la possession de chevaux, la construction de grandes écuries et de remises font partie du langage architectural princier à partir du XVI^e siècle²³.
- 37 Les manuels d'architecture moderne s'accordent parfaitement avec la disposition du bâtiment étudié : on préconise de les exposer au nord « pour garantir les carrosses de

l'ardeur du soleil qui en mange les couleurs, et pour conserver plus longtemps la fraîcheur des peintures dont on les orne aujourd'hui ». Les dimensions ont également une certaine importance : « on leur donne ordinairement 20 pieds de profondeur [environ 6,60 m] [...] Quant à leur largeur, lorsque chaque remise est renfermée par une arcade, on ne peut pas lui donner moins de 8 pieds [2,64 m] ; [...] pour que les carrosses puissent y entrer aisément, il faut qu'elles aient 9 pieds de hauteur [2,97] »²⁴. La présence dans le grenier du Logis de Broyes d'éléments en réemploi conservant des peintures pourrait provenir de carrosses ou d'éléments de portes de la remise (fig. 17).

Fig. 17 – Vue d'un panneau de bois peint présentant un motif héraldique réutilisé en tant que plancher dans le grenier du Logis de Broyes



V. Marchaisseau, Inrap

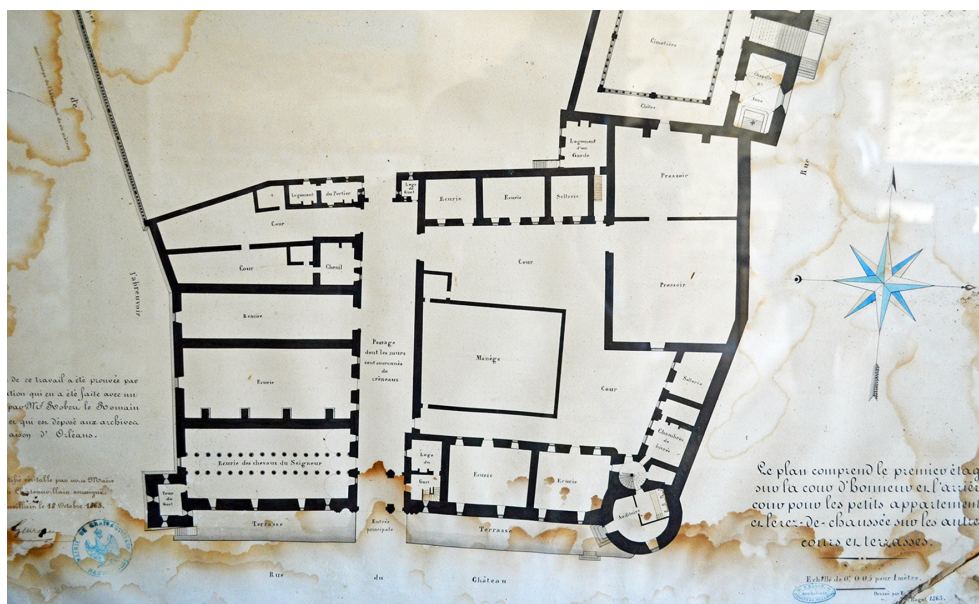
- 38 Le problème de la datation de cet édifice demeure. Suivant la mention de « remise et sellerie de M. de Vitry²⁵ », il faudrait attribuer la construction de l'édifice à Nicolas de l'Hospital, duc de Vitry (1581-1644), entré en possession de la seigneurie de Châteauvillain en 1623. Cette période correspond à la mode du carrosse en France. Si nous manquons de preuves objectives, il est tentant d'interpréter le bâtiment à arcades comme la remise à carrosses édifée par le duc de Vitry entre 1627, début de la construction du Château neuf, et 1644, date de la mort du duc. Son fils, François-Marie de l'Hospital, ne semble pas avoir poursuivi les travaux sur le château, mais s'est attaché à la création du parc de chasse²⁶.

Les évolutions contemporaines du bâtiment

- 39 Ce bâtiment semble transformé par la suite en écurie, si l'on en croit un procès-verbal de visite de travaux du 12 prairial an V (31 mai 1797²⁷). Un plan de Ragot, daté de 1865, et conservé dans la salle de l'Auditoire servant de lieu d'exposition pour la ville, semble présenter une évolution architecturale du château depuis 1786 : un mur de refend

sépare désormais le Logis de Broyes en deux²⁸ ; les grandes arcades semblent déjà bouchées (fig. 18).

Fig. 18 – Vue du plan de Fr. Ragot, daté de 1865, et conservé dans la salle de l'Auditoire à Châteauvillain



V. Marchaisseau, Inrap

- 40 Un manège pour chevaux est installé dans la cour ; le mur 104 et les niveaux de pavé 102 et 103 retrouvés dans la tranchée 1 se rattachent à cette nouvelle installation et à la venelle ainsi créée (cf. fig. 5). La remise se trouve dorénavant au nord des écuries occidentales.
- 41 À partir de 1819, une gendarmerie est installée dans le Logis de Broyes et lui confère les dispositions qu'on lui connaît aujourd'hui (fig. 19) : à l'extérieur, sur la façade nord, les arcades sont bouchées pour y accueillir les portes et fenêtres des logements ; le manège a disparu mais le mur 104 semble avoir été utilisé comme mur de terrasse pour une levée de terre permettant d'accéder à la caserne ; les fenêtres hautes (UC 1020) sont sans doute des reprises de fenêtres existantes au-dessus de la remise²⁹ ; sur la façade sud, côté rue du Parc, les quatre grandes fenêtres à ébrasement ont détruit les petites ouvertures carrées représentées sur l'élévation de Noirot (cf. fig. 4 et 8) ; elles sont constituées de blocs de grand appareil et leur insertion dans le mur d'enceinte a nécessité la réalisation d'une nouvelle maçonnerie.

Fig. 19 – Carte postale de la gendarmerie de Châteauvillain installé dans le Logis de Broyes, s. d.



- 42 À l'intérieur, tous les murs de refend semblent pouvoir être attribués aux modifications du XIX^e siècle ; aucun n'est chaîné au mur de la courtine 2006 ; en revanche, le mur 2005 est liaisonné avec les blocs du bouchage 1006 dans l'arcade 1005 (cf. fig. 5 et 14) ; enfin, un chaînage existe entre les murs de refend 2003 et 2004. L'ensemble des maçonneries se compose de plaquettes calcaires disposées en assises régulières et ayant pour liant un mortier beige assez grossier.
- 43 Un doute subsiste quant à la datation du mur pignon occidental et des pièces 3 et 4. De plus petites dimensions, ces éléments se retrouvent, en effet, semble-t-il, à l'identique sur les plans antérieurs à la démolition du château et aux transformations contemporaines ; ainsi, les murs 2004 et 2005 reprennent sans doute des dispositions plus anciennes. Malheureusement, l'exiguïté de nos sondages et l'absence d'observation dans la pièce 4 pour des raisons de sécurité, limitent la portée de nos conclusions.

En guise de bilan...

- 44 L'histoire et les différentes évolutions du Logis de Broyes semblent désormais mieux cernées. Si le mur d'enceinte, en liaison avec la tour de l'Auditoire, est un chantier du XV^e siècle, un premier bâtiment était sans doute déjà accolé à celle-ci, mais il n'en demeure que des vestiges en négatif – portes bouchées dans la tour d'escalier de l'Auditoire, niveau de sol plus bas mais actuellement remblayé et inaccessible, etc. Le projet d'espace muséal comprend la réouverture des grandes arcades sur la façade nord : ainsi, le bâtiment en élévation va retrouver son aspect originel lorsqu'il avait une fonction de remise pour les carrosses, vraisemblablement durant la première moitié du XVII^e siècle. L'existence de panneaux héraldiques en bois conservés dans le grenier démontre tout le potentiel archéologique restant à inventorier dans ce bâtiment et invite à une attention particulière sur l'ensemble de la ville de Châteauvillain, trop méconnue des chercheurs comme du grand public.

Reçu : 18 décembre 2018 – Accepté : 30 octobre 2019

NOTES

1. V. MARCHAISSEAU, avec les collaborations de S. PARIS, D. DUDA, G. DAOULAS et P. TESTARD, *Châteauvilain (Grand Est, Haute-Marne), « 14 rue de Penthièvre », rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2018, 120 p.
2. X. DE MASSARY, T. PATRICE, et C. WISSEBERG, *Châteauvilain, petite cité de caractère : Haute-Marne*, Lyon, 2014, 64 p.
3. M. KASPRZYK, *Châteauvilain, « Parc aux Daims » (Haute-Marne), rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2006, 37 p. ; D. RENNESSON, *Châteauvilain (Haute-Marne), « Parc aux Daims, phase 2a », rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2010, 37 p. ; V. MARCHAISSEAU, *Des indices d'extraction de plaquettes calcaires : Châteauvilain, Haute-Marne, « Parc aux Daims, phase 2b », rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2011, 58 p.
4. V. DESMARCHELIER, *Châteauvilain (Haute-Marne), « Chemin départemental n°06 », rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2013, 46 p. ; V. DESMARCHELIER, *Châteauvilain (Haute-Marne), « RD n° 107 », rapport de diagnostic*, DRAC/SRA Grand-Est, Châlons-en-Champagne, 2013, 36 p. ; A. GUIBLAIS-STARCK, *Châteauvilain (Haute-Marne), « Le Pommeret », rapport de diagnostic*, Metz, 2015.
5. J.-B. CARNANDET, *Notes et documents pour servir à l'histoire de Châteauvilain*, Paris, 1856, p. 1-2.
6. *Hoc ita fuit constitutum apud Castrum Villanum presente ipso domno Roberto abbate et Wilelmo monacho supradicte ecclesie de Archis*, fondation par Hugues Bardoul II, sire de Broyes, d'un prieuré [à Péas]. Châteauvilain [1089-1104], cf. *Chartae Burgundiae Medii Aevi*, en ligne [<http://www.cbma-project.eu/21-accueil/71-cartulaire-de-l%E2%80%99abbaye-de-molesme.html>], consulté le 23 juillet 2018.
7. X. DE MASSARY *et alii*, *Châteauvilain, petite cité de caractère...*, *op. cit.*, p. 5.
8. J. MESQUI, « Architectures du pouvoir sous Philippe le Bel. Châteaux et enceintes urbaines », in *XVI^e rencontres de l'École du Louvre*, Paris, 2001, p. 163-188 ; C. BESNIER, « Une construction ducal du XIV^e siècle à Autun : la tour des Ursulines », in *Chastels et maisons-fortes III*, Chagny, 2010, p. 67-82.
9. J.-B. CARNANDET, *Notes et documents...*, *op. cit.*, p. 51-53 ; J. DÉSORMEAU et P. RUMEAU, *Châteauvilain en Champagne*, Châteauvilain, 1981, p. 106-111 ; J. DÉSORMEAU, *Châteauvilain à l'arbre d'or, seigneurs et dames*, Langres, 2001, p. 131 ; X. DE MASSARY *et alii*, *Châteauvilain, petite cité de caractère...*, *op. cit.*, p. 8-9 et 15-16.
10. X. DE MASSARY *et alii*, *Châteauvilain, petite cité de caractère...*, *ibid.*, p. 22-23 ; Archives départementales de la Haute-Marne [désormais ADHM], E dépôt 17676.
11. La tour Saint-Marc possède trois archères à ébrasement pouvant dater du XII^e ou XIII^e siècle. Des niveaux archéologiques des XIV^e-XV^e siècles ont été retrouvés à l'intérieur de celle-ci, voir L. THOMAS, « Sondage à la tour Saint-Marc de Châteauvilain », *Bulletin de la Société des sciences naturelles et d'archéologie de Haute-Marne*, 78 (1992), p. 29-51.
12. J. DÉSORMEAU, *Châteauvilain à l'arbre d'o...*, *op. cit.*, p. 60 ; X. DE MASSARY *et alii*, *Châteauvilain, petite cité de caractère...*, *op. cit.*, p. 30-31.
13. X. DE MASSARY *et alii*, *Châteauvilain, petite cité de caractère...*, *ibid.*, p. 23.
14. La tour-porche comprenait un appareil à bossage, trois ouvertures en position sommitale, une porte charretière et une porte piétonnière, ainsi qu'un pont-levis qui peut se déduire de la présence des trois rainures en façade accueillant les flèches de celui-ci.
15. Plan des basses-cours du château de Châteauvilain d'après le plan de 1786 (Ragot, ca. 1862), ADHM, E dépôt 17677.

16. Il semble qu'il existe un léger problème d'échelle sur ce document, notamment pour la hauteur du toit, qui était décalée d'environ 20 cm par rapport aux relevés topographiques effectués par nos soins. Il s'agit peut-être un décalage dû à la présence de la gouttière. Il convient de tenir compte de cet élément pour la lecture de la fig. 14.
17. A. BAUD, P. BERNARDI et A. HARTMANN-VIRNICH, *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Lyon, 2002 ; J.-M. POISSON et J.-J. SCHWIEN (dir.), *Le bois dans le château de pierre au Moyen Âge*, Besançon, 2003.
18. J. JACQUART, *Paris et l'Île-de-France au temps des paysans (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, 1974 (réimp. 2016) ; J.-P. DEVROEY, *Économie rurale et société dans l'Europe franque (VI^e-IX^e siècle)*, t.1, Paris, 2003, p. 107-108.
19. ADHM, E dépôt 17677. Les écuries du seigneur sont situées de l'autre côté de la rue actuelle de Penthièvre, dans un édifice voûté divisé par deux files de colonnes, contre la tour du Guet et dans le bâtiment attenant (légendées C : « Écuries contenant chacune 30 chevaux »). Un problème de lettrage pour le « Logis de Broyes » est peut-être à l'origine de la confusion dans son attribution. La lettre K est en effet une erreur. Cet édifice abritant le « Pressoir du seigneur » se situe au nord-est, contre le bâtiment de l'Auditoire. Cette erreur a d'ailleurs été corrigée au crayon de papier et remplacée par la lettre R : « Remise ».
20. J.-B. CARNANDET, *Notes et documents...*, op. cit. ; C.-E. JOLIBOIS, *La Haute-Marne ancienne et moderne, dictionnaire géographique, statistique, historique et biographique...*, Chaumont, 1858 ; C. DIDIER, *Histoire de la seigneurie et de la ville de Châteauvillain, suivie d'une notice sur les communes du canton...*, Chaumont, 1881.
21. On trouve dans la même liasse de documents un « Profil en travers pour le nivellement de la grande place » de Fr. Ragot, daté de 1835. Il est sans doute l'auteur de la description anonyme.
22. TRÉVOUX, *Dictionnaire universel françois et latin, contenant la signification et la définition tant des mots de l'une et l'autre langue, avec leurs différents usages, que des termes propres de chaque estat et de chaque profession ; la description de toutes les choses naturelles et artificielles... ; l'explication de tout ce que renferment les sciences et les arts... Avec des remarques d'érudition et de critique...* Nancy, 5 vol., 1704, p. 1432.
23. N. JAILLE, « La conservation des voitures hippomobiles des musées de province. Le cas des voitures hippomobiles, objet isolé au sein d'une collection », *In situ. Revue des patrimoines*, 18 (2012), en ligne [<https://journals.openedition.org/insitu/9650>] ; D. MASSOUNIE, « Le logement des chevaux aux XVII^e et XVIII^e siècles : Paris, Maisons, Versailles et les recommandations des architectes au XVIII^e siècle », *Livraisons d'histoire de l'architecture*, 6 (2003) p. 69-86.
24. C.-A. JOMBERT, *Architecture moderne, ou, L'art de bien bâtir pour toutes sortes de personnes : De la construction ; Des escaliers ; Des devis ; Du toisé ; Du toisé des batimens*, Paris, 6 vol., 1764, p. 116-117.
25. C. DIDIER, *Histoire de la seigneurie et de la ville...*, op. cit., p. 93-94. La référence du document 1 J 701 des ADHM au « Sieur de Joinville » est énigmatique puisqu'aucun seigneur de Joinville n'a été seigneur de Châteauvillain.
26. J. DÉSORMEAU, *Châteauvillain à l'arbre d'or...*, op. cit., p. 113-132 ; X. DE MASSARY et alii, *Châteauvillain, petite cité de caractère...*, op. cit., p. 8-9.
27. ADHM, 1 J 700, fol. 62r.
28. Ce mur de refend a vraisemblablement été démolé lors de la création de la gendarmerie au XIX^e siècle, car le mur actuel orienté nord-sud ne se situe pas au même emplacement.
29. Bien que des perturbations dans le parement laissent envisager des modifications pour ces ouvertures, leur répartition au-dessus des cinq arcades en plein cintre reprend la disposition lisible sur le plan de 1786 : la lettre « l » correspondait alors à une fonction de « chambre de livrée » pour cet étage, sans doute des logements pour les domestiques du château. La partie supérieure de ces fenêtres a été démantelée lors de la réfection de la toiture dans la seconde moitié du XX^e siècle.

INDEX

Mots-clés : château, Haute-Marne, courtine, remise à carrosses, écuries

AUTEURS

VINCENT MARCHAISSEAU

Inrap, UMR 6298 ArTeHis

GENEVIÈVE DAOULAS

Inrap, UMR 7041 ArScAn, archéologie environnementale